**Le Cercle Montesquieu et le Barreau de Paris réfléchissent ensemble à promouvoir**

**l'égalité hommes-femmes au sein des cabinets d'avocats**

**« La parité pourrait bien devenir un des critères de sélection des cabinets »**

Paris - le 16 décembre 2013 - Le Cercle Montesquieu et l'Ordre des Avocats de Paris, sous l'impulsion de **Christiane Féral-Schuhl** bâtonnier et de **Denis Musson** président du Cercle Montesquieu, souhaitent faire avancer le sujet de la parité au-delà des mots et notes d’intention.

**Béatrice Bihr**, administrateur du Cercle Montesquieu et fondatrice de la Commission *DJ au féminin* précise : « *40% des membres du Cercle Montesquieu sont des femmes. Elles occupent des postes à hautes responsabilités et sont sensibles aux politiques d'égalité au sein de leur entreprise comme chez leurs prestataires et partenaires, notamment les cabinets d’avocats. Cette volonté de faire avancer en pratique la parité, est désormais portée par les membres du Cercle* ».

**Denis Musson**, président du Cercle Montesquieu, souligne « *Nous nous sommes rapprochés de l'Ordre des Avocats de Paris car nous y avons trouvé, sous la houlette de Christiane Féral-Schuhl, une réelle volonté politique de promotion, et conviction d’engagement, pour agir en faveur de la parité*».

Dans le courant du premier trimestre 2014, le Cercle Montesquieu lancera une série d’initiatives dans ce sens à destination des cabinets d'avocats : classement et labellisation des cabinets en fonction de leurs politiques de parité, définition de critères dans le cadre des appels d'offres, colloques, …

Afin de permettre aux cabinets de répondre à ces nouvelles exigences, l'Ordre des Avocats de Paris - dont le bâtonnier Christiane Feral-Schuhl, également membre du Haut Conseil à l'Egalité, a fait de l'égalité professionnelle une de ses priorités - est mobilisé.

**Christiane Féral-Schuhl** : « *Nous avons pu faire avancer beaucoup de sujets durant mon Bâtonnat. Si les dents ont grincé parfois, force est de constater que le sujet rencontre de plus en plus d'oreilles attentives et que les mentalités évoluent. La démarche du Cercle Montesquieu aura le mérite d'accélérer les prises de conscience… et les faits. A nous, Ordre, de continuer à sensibiliser, éclairer, accompagner, valoriser la démarche et les initiatives des cabinets qui souvent sont volontaires, mais ne savent pas toujours comment s'y prendre*».

**A propos de Cercle Montesquieu**

Créé en 1993, le Cercle Montesquieu est aujourd’hui l’un des premiers lieux de réflexion sur la fonction de directeur juridique dans l’entreprise et sur ses aspects managériaux. Ces principales missions sont de promouvoir le directeur juridique et sa fonction, favoriser les échanges professionnels et amicaux entre directeurs juridiques, être reconnu comme un interlocuteur de référence du droit en entreprise, contribuer à la réflexion sur  la formation des directeurs juridiques de demain. Le Cercle Montesquieu regroupe des directeurs juridiques de tous les principaux secteurs d’activité, d’entreprises privées, publiques, d’associations et d’institutions reconnues.

Contact Presse

**RPpublics**

Alexandra Richert

01 84 16 83 20

06 08 77 86 22